

Pau, le 4 avril 2024

A l'attention de :

- **Monsieur le Président du Conseil départemental**
Monsieur Jean-Jacques LASSERRE

Copie à :

- **Madame Anne-Marie BRUTHE**
Conseillère départementale en charge du personnel
- **Monsieur Eric MORATILLE**
Directeur général des services
- **Monsieur Daniel MOULIA**
Directeur des Relations Humaines par intérim

OBJET : préavis de grève reconductible et illimitée – de 0 h à 24 h - pour les agents du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, Direction Générale Adjointe des territoires, éducation vivre ensemble – Direction de l'Education et des collèges – COLLEGE PIERRE EMMANUEL

Monsieur le Président,

Lundi 18 mars, nous avons alerté l'administration sur la situation du Collège Pierre Emmanuel au regard de l'absence **de 2 agents**. Depuis et à ce jour, **ce sont 4 absents**. D'une manière générale, les absences récurrentes non remplacées dans les collèges demeurent toujours préoccupantes. Ce n'est plus tenable !

Au-delà des absences de courtes durées, c'est l'arrêt long depuis août 2023 non remplacé que nous dénonçons :

- **1 agent en arrêt depuis août 2023 – à aucun moment remplacé, soit près d'une année scolaire (!!)** et dont le secteur et missions sont supportés par les collègues présents !
- **1 agent absent depuis 3 semaines**
- **1 agent absent depuis 15 jours**
- **1 agent absent 5 jours**

L'équipe, déjà surmenée, est à bout tant d'un point de vue physique que psychologique en raison de la charge de travail lourde à supporter et absences à répétition non remplacées dans cet établissement avec internat :

- punaise de lit
- chambres internat, 70 blocs avec douches, lavabos, sanitaires
- élèves sports études : travail supplémentaire (terre des crampons, tenues encrassées, 20 plateaux repas des sportifs environ à élaborer chaque soir)
- utilisation régulière des salles de réunions mises à disposition à nettoyer constamment
- chambres et kitchenette utilisées aussi pendant les vacances scolaires engendrent du travail supplémentaire (nettoyage, petit-déjeuner, logistique, hygiène...)
- projet d'accueil individualisé (PAI) à répétition
- gestion de la prestation « location des salles de réunion » lourde : cuisine mobile, nombreux prestataires à gérer
- ...

Pour toutes ces raisons et face à l'épuisement professionnel que génère le non remplacement d'agents absents et la charge de travail de cet établissement, les collègues présents au Collège Pierre Emmanuel ne peuvent plus supporter et assumer les missions confiées ; c'est la raison pour laquelle, nous les appelons à agir par la grève reductible et illimitée afin d'être entendus à compter du :

- MERCREDI 10 AVRIL 2024 – de 0 h à 24 h.

Dans l'attente de la négociation prévue par l'article L.2511262 du Code du Travail afin d'obtenir des réponses satisfaisantes pour les agents du collège Pierre Emmanuel,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat CGT CD64

Sandra PEREIRA-OSTANEL
Secrétaire générale

